

Green'up Control bornes de recharges métal pré-assemblées, pour véhicules électriques

Références : 0 580 81/82/83/84
0 580 91/92/93/94



SOMMAIRE

Page

1. Usage	1
2. Gamme	1
3. Caractéristiques techniques	2
4. Raccordement	2
5. Dimensions et poids	3
6. Entretien	3
7. Normes et réglementations	3
8. Autres informations	3

1. USAGE

La borne de recharge pour véhicule électrique Green'up Control permet de recharger 1 ou 2 véhicules en Mode 3.

Équipements intégrés :

- Protections nécessaires pour chaque point de charge,
- Lecteur RFID avec 2 badges fournis,
- Compteur(s) MID,
- Module GSM 4G avec emplacement pour carte micro-SIM, permettant la connexion au cloud des opérateurs de recharge.
- Communication OCPP 1.6 (évolutive vers 2.0.1).

Elle est livrée pré-assemblée avec façade et pied pour fixation au sol ou façade pour fixation murale

Elle convient à une utilisation tertiaire et peut être installée à l'intérieur ou l'extérieur.

2. GAMME

■ 2.1 Références

Fixation	Puissance	Nombre de point de charge simultané	
		1 véhicule	2 véhicules
Murale	Monophasé 7,4 kW - 32 A	0 580 81	0 580 91
	Triphasé 22 kW - 32 A	0 580 82	0 580 92
Sol avec pied	Monophasé 7,4 kW - 32 A	0 580 83	0 580 93
	Triphasé 22 kW - 32 A	0 580 84	0 580 94

Détail des prises :

- Pour recharge en Mode 3 : prise T2s (triphasé, compatible monophasé) équipée d'un système de verrouillage avec fils de communication conforme à IEC 62196-1 et IEC 62196-2. Utiliser uniquement une fiche homologuée constructeur. Utilisation de prolongateur et adaptateur interdite.

Détail des voyants :



Report d'état en face avant de la borne de recharge :

- vert fixe : prêt pour la charge
- bleu fixe : charge en cours
- bleu clignotant : charge en attente
- rouge : défaut

■ 2.2 Etat de livraison

Compteur(s) MID intégré(s)

Bornes avec façade pour fixation murale

Références	Détail des protections livrées
0 580 81	- 1 x 4 108 59 : disjoncteur différentiel 1P+N 40A type F 30mA - lcc 10 kA + 1 bobine à émission de tension
0 580 82	- 1 x (4 105 33 + 4 079 02) : disjoncteur 4P 40 A + bloc différentiel adaptable 4P 40 A type F 30 mA lcc 10 kA + 1 bobine à émission de tension
0 580 91	- 2 x 4 108 59 : disjoncteur différentiel 1P+N 40A type F 30mA - lcc 10 kA + 2 bobines à émission de tension
0 580 92	- 2 x (4 105 33 + 4 079 02) : disjoncteur 4P 40 A + bloc différentiel adaptable 4P 40 A type F 30 mA lcc 10 kA + 2 bobines à émission de tension

Bornes avec pied pour fixation au sol

Les bornes avec pied intègrent un châssis avec 3 rails

Références	Détail des protections livrées
0 580 83	- 1 x 4 108 59 : disjoncteur différentiel 1P+N 40A type F 30mA - lcc 10 kA + 1 bobine à émission de tension
0 580 84	- 1 x (4 105 33 + 4 079 02) : disjoncteur 4P 40 A + bloc différentiel adaptable 4P 40 A type F 30 mA lcc 10 kA + 1 bobine à émission de tension
0 580 93	- 1 x 4 064 81 : inter-sectionneur 4P 63A - 2 x 4 108 59 : disjoncteur différentiel 1P+N 40A type F 30mA - lcc 10 kA + 2 bobines à émission de tension
0 580 94	- 1 x 4 064 89 : inter-sectionneur 4P 100A - 2 x (4 105 33 + 4 079 02) : disjoncteur 4P 40 A + bloc différentiel adaptable 4P 40 A type F 30 mA lcc 10 kA + 2 bobines à émission de tension

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

■ 3.1 Caractéristiques mécaniques

Résistance aux chocs : IK 10
Résistance à la pénétration des corps solides/liquides : IP 55
Fiche engagée prise T2s (Mode 3) : IP 55

■ 3.2 Caractéristiques matières

- Coffret (façades latérales) : Acier laminé à froid RAL 7016 avec peinture poudrage polyester aspect texturé
- Façades avant/arrière : Acier laminé à froid RAL 7016 + peinture primaire epoxy + poudre blanc givré RAL 9003
- Coiffe : PA6.6 HI - RAL 7016
- Système de fixation (murale ou au sol) : Acier avec traitement zinc nickel renforcé

■ 3.3 Caractéristiques électriques

	Bornes	
	Ph + N	3 Ph + N
Tension d'emploi (Ue) déterminée à 20°C	230 V~	400 V~
Tension de chocs (Uimp)	4 kV	
Tension d'isolement (Ui)	500 V	
Fréquence (fn)	50 Hz	
Tension assignée	230 V	400 V
Tolérance de tension simple (V) Hors exigences véhicules	208 V - 253 V	
Court-circuit conditionnel	4,5kA / 6kA / 10kA selon appareil de protection en amont	
Contrainte thermique admissible en C/C	16 000 A²s	
Consommation à vide	12 W	

Régime de neutre compatible : TNS, TT.
En cas de régime de neutre en IT, il est possible de changer localement le régime de neutre par l'ajout d'un transformateur d'isolement.
Protection différentielle intégrée : détection 6mA contre les courants de défaut DC
Fonction de détection de surcharge intégrée : 8 s à 125% In

■ 3.4 Compatibilité électromagnétique

Classification générale des perturbations : IEC 61000-6-1 et IEC 61000-6-3
critère A
CEM : IEC 61851-21-2

- Immunité aux décharges électrostatiques (IEC 61000-4-2) :
± 8 kV dans l'air / ± 4 kV au contact critère B

- Immunité aux transitoires rapides (IEC 61000-4-4) :
± 2 kV sur commande / ± 4 kV sur puissance critère A

- Immunité aux ondes de chocs de foudre (IEC 61000-4-5) :
± 2 kV mode différentiel critère A sur puissance
± 4 kV mode commun critère A sur puissance -
± 1 kV pince de couplage critère A sur commande

- Immunité aux champs magnétiques (IEC 61000-4-8) : 100A/m

- Immunité aux creux de tension (IEC 61000-4-11 / IEC 61000-4-34) :
0% tension résiduelle pour 250/300 cycles à 50/60Hz critère C,
0% tension résiduelle pour 1 cycle à 50/60Hz critère B,
70% tension résiduelle pour 25/30 cycles à 50/60Hz critère B,
40% tension résiduelle pour 10/12 cycles à 50/60Hz critère B.

- Immunité aux interruptions courtes : IEC 61000-4-11 / IEC 61000-4-34

- Immunité aux perturbations conduites :
IEC 61000-4-6: 10V/m de 0.15 MHz à 80 MHz, 80% AM - 1 kHz critère A
ETSI301489-1 ; 3V/m critère A

- Immunité aux champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques :
IEC 61000-4-3: 10V/m de 80 MHz à 6 GHz critère A
ETSI301489-1 : 3V/m critère A

■ 3.5 Caractéristiques climatiques

Température d'utilisation : -25° C à + 55° C
Température de stockage : -25° C à + 70° C
Humidité : Sévérité 4 très humide. selon IEC 68.2.38
Installation intérieur ou extérieure
Brouillard salin : Sévérité C4
Résistance au dioxyde de soufre (So2) : Sévérité C4

■ 3.6 Caractéristiques lecteur RFID

Compatibilité RFID à la fréquence de 13.56 MHz.
Technologie de badge : ISO/IEC 14443 type A, MIFARE.

4. RACCORDEMENT

Les bornes sont livrées avec les protection intégrées et pré-câblées.
Les protections amont (non fournies) sont à installer dans le tableau électrique pour être conforme aux contraintes normatives.

Raccordement d'alimentation :

- pour bornes avec façade pour fixation murale :
Réf. 0 580 81/91 : raccordement sur disjoncteur ou disjoncteur différentiel avec câble Cuivre rigide H07 V R/U ou souple H07 V K avec embout.
Capacité max. des bornes : 2.5-16 mm² (rigide) / 2.5-10 mm² (souple avec et sans embout)

Réf. 0 580 82/92 : raccordement sur disjoncteur ou disjoncteur différentiel avec câble Cuivre rigide H07 V R/U ou souple H07 V K avec embout.
Capacité max. des bornes : 2.5-35 mm² (rigide) / 2.5-25 mm² (souple avec et sans embout)

- pour bornes avec pied pour fixation au sol :
Réf. 0 580 83/84 : raccordement sur disjoncteur ou disjoncteur différentiel avec câble Cuivre rigide H07 V R/U ou souple H07 V K avec embout.
Capacité max. des bornes :
- pour réf. 0 580 83 : 2.5-16 mm² (rigide) / 2.5-10 mm² (souple avec et sans embout)
- pour réf. 0 580 84 : 2.5-35 mm² (rigide) / 2.5-25 mm² (souple avec et sans embout)

Réf. 0 580 93/94 : raccordement sur inter-sectionneur avec câble Cuivre rigide H07 V R/U ou souple H07 V K avec embout.
- pour réf. 0 580 93 : 2.5-35 mm² (rigide) / 2.5-25 mm² (souple avec et sans embout)
- pour réf. 0 580 94 : 4-50 mm² (rigide) / 4-35 mm² (souple avec et sans embout)

Borne de recharge raccordée en permanence au réseau d'alimentation en courant alternatif.

4. RACCORDEMENT (suite)

Raccordement réseau :

Borne communicante OCPP 1.6 (évolutif vers 2.0.1)
Connexion par Wi-Fi, LAN, GSM 4G, WLAN
Connexion réseau Ethernet : distance maximale 100 m avec câble
Catégorie 6. F/UTP ou F/FTP
Connexion Wi-Fi : IEEE 802.11b/g/n 2.4 GHz

Raccordement compteur externe pour DLM

Connexion RS 485 : distance maximale 1200 m avec câble Belden 9842
ou Belden 3106A

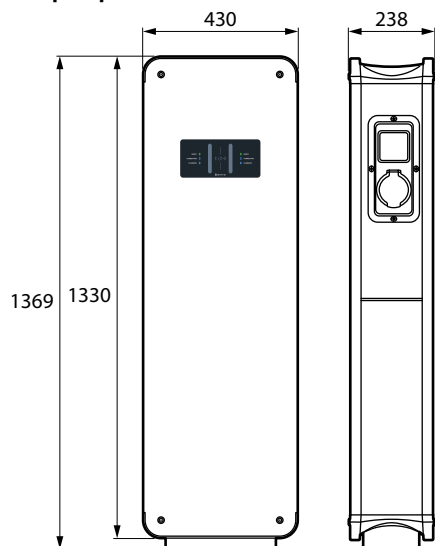
Repiquage filaire (RJ 45) possible d'une borne à une autre en daisy chain
(série).

Paramétrage :

Accès via page Web avec connexion du PC sur la carte électronique (voir
détails dans guide d'installateur)

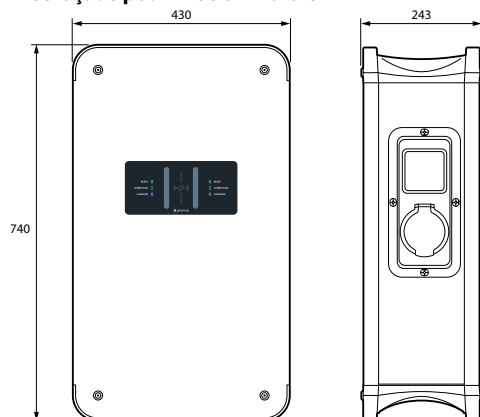
5. DIMENSIONS (mm) ET POIDS

Avec pied pour fixation au sol



0 580 83 : 42.5 kg
0 580 93 : 48 kg
0 580 84 : 43.5 kg
0 580 94 : 50 kg

Avec façade pour fixation murale



0 580 81 : 25.5 kg
0 580 91 : 28 kg
0 580 82 : 26 kg
0 580 92 : 29 kg

6. ENTRETIEN

Attention : Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques, un
essai préalable est nécessaire.

Tenue aux produits suivants : Ethanol 96%, Ethylène glycol, Fuel, Hexane,
Huile moteur 5W40, Ergacid dosage 1%, Ergagem dosage 1%, white
spirit.

Nettoyage superficiel au chiffon avec eau savonneuse, ammoniac dilué,
javel diluée à 10%, produit à vitres, lingettes préimprégnées

7. NORMES ET RÉGLEMENTATION

Les bornes de recharge pour véhicules électriques sont conçues dans le
respect des normes :

- IEC 61851-1 : norme produit système de recharge conductif pour
véhicules électriques
- NF C 15-100 : norme d'installation électrique basse tension
- au guide UTE C 17-722 : Installations d'alimentation de véhicules
électriques ou hybrides rechargeables par socles de prises de courant
- IEC 60364-7-722 exigences pour les installations et emplacements
spéciaux pour les véhicules électriques
- ISO 15118 Communication (PLC) avec prise en charge de l'autorisation
plug & charge, de la gestion de la charge et de la recharge automatique

Radio : ETSI EN 300 328 - V2.2.2 : 2019

RoHS :

Conformité à la directive 2011/65/EU (RoHS), telle que modifiée par
la directive déléguée 2015/863, sur la restriction de l'utilisation de
certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et
électroniques.

REACH :

Si des substances identifiées comme SVHC (Substances of Very High
Concern) selon la réglementation REACH (1907/2006) sont présentes
dans les produits avec une concentration supérieure à 0,1 % masse/masse,
elles sont déclarées à l'intérieur de la base de données européenne SCIP.
A la date de publication du présent document, aucune des substances
listées dans l'annexe XIV n'est présente dans ce produit.

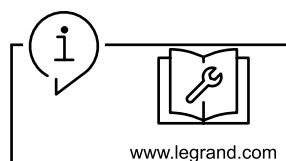
Directive DEEE (2012/19/EU) :

la vente de ce produit inclut une contribution aux organismes
environnementaux désignés de chaque pays européen chargés de
la gestion, en fin de vie, des produits relevant du champ d'application
de la directive de l'UE sur les Déchets d'Équipements Électriques et
Électroniques.

Packaging :

Emballage conçu et produit conformément au décret 98-638 du 20/07/98
et à la directive 94/62/CE.

8. AUTRES INFORMATIONS



Notice : toutes les informations de montage disponibles sur e-catalogue

Guide installateur : informations sur le montage et le paramétrage
disponible sur e-catalogue

Fiche PEP : disponible sur e-catalogue